



**Salarié.e.s des secteurs social et médico-social,
salarié.e.s du secteur associatif
et du secteur marchand**



Toutes et tous dans la rue le 19 avril 2018 !

Tou.te.s les salarié.e.s de la santé et de l'action sociale dénoncent la dégradation jour après jour de leurs conditions de travail, l'insuffisance de leur salaire, les manques d'effectifs et la remise en cause de leurs conquits sociaux. Epuisement, accidents de travail, maladies professionnelles, mises en inaptitude, burn out, suicides... tel est le lot quotidien des professionnel.le.s de ces secteurs aujourd'hui.

Alors que les hôpitaux publics agonisent, que les secteurs social et médico-social sont soumis à une cure d'austérité drastique, que les grands groupes financiers s'enrichissent de façon indécente, ce sont les salarié.e.s qui payent encore et toujours le prix fort des politiques de santé, d'aujourd'hui et d'hier.

Nous, salarié.e.s du privé,

- refusons les logiques comptables qui asphyxient nos secteurs,**
- refusons la financiarisation de la santé qui enrichit les groupes financés sur le dos de la Sécurité Sociale.**

LA SANTÉ ET L'ACTION SOCIALE NE SONT PAS DES MARCHANDISES !

Nous, professionnel.le.s des secteurs de la santé privée et de l'action sociale réclamons de pouvoir travailler dignement, avec des salaires décents et du personnel en nombre suffisant pour répondre de façon optimale aux besoins des populations.

Nous n'acceptons pas que les patients, les personnes en situation de handicap et/ou de précarité et les personnes âgées dont nous nous occupons soient considérés uniquement comme des coûts pour la société.

Car de l'argent, il y en a ! Pour faire la guerre et fabriquer des armes, pour les dividendes des actionnaires, et tous les petits malins qui échappent à l'impôt par l'optimisation fiscale !

DES RÉFORMES, OUI ! LA RÉGRESSION SOCIALE, NON !

Sous le masque du « modernisme », le gouvernement poursuit son opération de casse sociale. Les ordonnances Macron vont considérablement affaiblir la capacité des représentant.e.s du personnel et des organisations syndicales à assurer la défense des intérêts des salarié.e.s.

Les employeurs vont avoir les mains libres pour remettre en cause les conventions collectives et les droits acquis, alors POUR NE PLUS SUBIR, AGISSONS !

**L'Union Fédérale de la Santé Privée et l'Union Fédérale de l'Action Sociale CGT
invitent les salarié.e.s à se mobiliser le jeudi 19 avril 2018,
journée d'action interprofessionnelle.**

Nous exigeons :

- une revalorisation des salaires, pour toutes les catégories professionnelles,**
- l'embauche de personnel en nombre, pour assurer de manière acceptable nos missions,**
- une Convention Collective Unique et Etendue de haut niveau pour l'ensemble du secteur privé,**
- l'arrêt du sous-effectif permanent et le ratio d'un.e professionnel.le par résident.e en EHPAD.**

**Vous pouvez
adhérer
en ligne sur**

www.sante.cgt.fr